

Financer les retraites

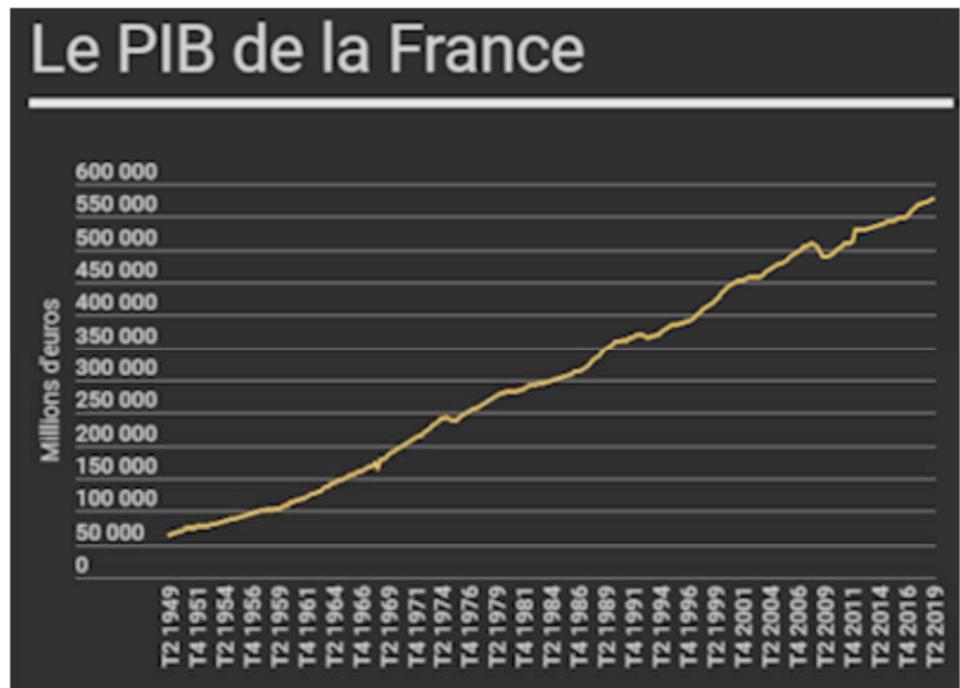


Manifestation en 2015 avec le logo des indigènes (chaussure sur fond jaune, et drapeau palestinien et algérien).

La population active risque d'être écrasée, car elle doit supporter un nombre croissant de personnes âgées à sa charge, alors que ses revenus sont laminés par ce que la richesse produite profite avant tout aux propriétaires. Le gouvernement a donc opté pour répartir autrement les revenus du travail, en réduisant le nombre de retraités et en augmentant le nombre d'actifs par l'allongement de la durée de la vie active. Cela passe par la suppression d'avantages en nature qui passent très mal dans les professions qui en profitaient, et entraîne des grèves qui tombent mal, juste avant les fêtes de fin d'années. Cela va continuer à aggraver le déclin du commerce de ville déjà menacé par les ventes par internet et les centres commerciaux périphériques.

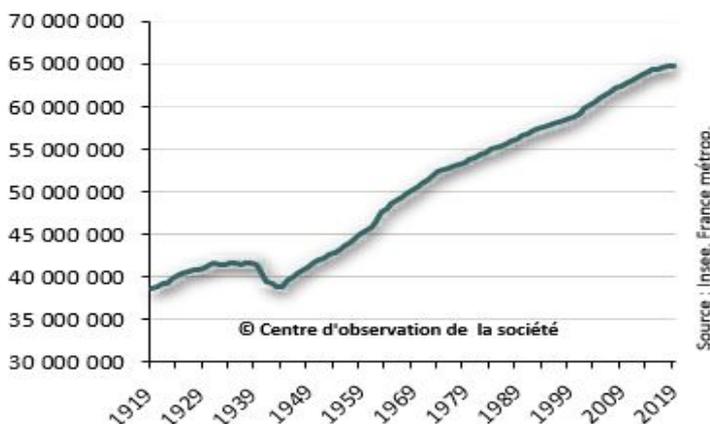
La richesse produite par la France augmente presque régulièrement

Le Produit intérieur brut (PIB) est un indicateur produit par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans le cadre des comptes nationaux. Il permet de mesurer la production de richesses à l'intérieur d'un pays. Le PIB correspond à la somme de toutes les valeurs ajoutées produites sur un territoire (métropole et départements d'Outre-mer dans le cas de la France) par l'ensemble des agents économiques résidents, que ces derniers soient ou non nationaux.



La population évolue moins vite, le produit par habitant augmente

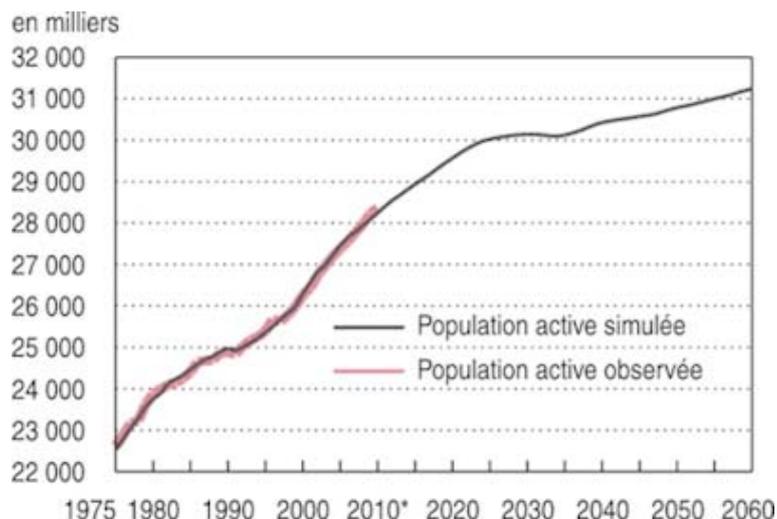
Evolution de la population française au cours des 100 dernières années



De 1949 à 2019, le Produit Intérieur est passé de 55 à 550, et la population de 42 à 60 millions.

Vu la régularité des courbes passées, on n'a pas de raison de prévoir des catastrophes, en espérant toutefois qu'il n'y ait pas de guerre.

L'évolution de La population active montre que la richesse produite par actif augmente beaucoup.



Conclusion, si les tendances démographiques prévues se réalisent, et si la croissance du PIB continue sur sa lancée, les français continueront à s'enrichir, on pourra payer les retraites. Dès lors, il ne s'agit pas d'appauvrir les uns pour enrichir les autres, mais de se partager les fruits de la croissance.

Le vieillissement de la population, réduira naturellement **la part** du produit intérieur brut revenant aux actifs, ce n'est pas pour cela que l'actif moyen verra son revenu baisser.

Et si problème venait de la répartition des revenus du Produit Intérieur Brut ?

Il est difficile de trouver un graphique fiable, de source objective montrant la répartition des revenus entre capital et travail, mais beaucoup de monde explique que la part du travail se réduit. Un des indices par exemple, est la distribution d'essence, on a supprimé les pompistes, et on supprime même les caissiers, car toutes les pompes sont automatiques, sans personnel. Par contre les distributeurs automatiques coûtent de plus en plus cher. De même dans les super marché, on tente de supprimer les caissiers. Moins de salaires, plus de machine, plus de production, et tous les revenus bloqués par une politique de monnaie forte, et des directives économiques de stabilité contraignantes.

C'est donc avec des revenus en berne, augmentant nettement moins que le PIB qu'il faudra faire face à un afflux de retraités de plus en plus nombreux, et si on continuait à les laisser vivre correctement, avec un système de santé égalitaire et efficace, ils vivraient de plus en plus longtemps. Ce n'est pas le but de tous, et on constate une baisse de la longévité en Grande Bretagne et aux États Unis suite à la défaillance des services de santé pour les plus modestes qui sont de plus en plus nombreux.

C'est dans ce climat que le président Macron a décidé de réformer le système de retraite, en prenant deux mesures phares : fin des régimes spéciaux, et retraite basée sur des points acquis tout au long de la vie active.



La fin des régimes spéciaux

C'est une mesure très populaire, sauf bien sûr chez ceux qui en profitent. Quand j'étais jeune, on disait, " Bidule a des avantages, je veux les mêmes !" aujourd'hui, on dit "Bidule a des privilèges, il faut les lui retirer".

- Des professions sont en pleine expansion, le nombre de retraité est faible par rapport à celui des actifs qui grandit sans cesse. C'est le cas des avocats. Leur régime est avantageux, et largement bénéficiaire. Les avocats ne comprennent pas qu'on les oblige à cotiser plus, pour toucher moins, alors qu'ils ne coûtent rien à la collectivité.
- D'autres sont en déclin, 207 000 salariés à la SNCF en 1990, et 142 000 en 2018. Les cheminots ont été embauchés avec un salaire et une perspective de carrière modeste, mais de très gros avantages en nature, outre le train gratuit, et des services sociaux, une retraite anticipée très importante. Leur régime est nécessairement en grand déficit, les soumettre au régime commun permettra de financer la vieillesse des cheminots, sans en faire supporter le coût par l'impôt. Or pour eux, la retraite est un salaire différé, **le gouvernement leur retire un avantage, donc les appauvrit sans contrepartie**. On comprend dès lors leur mécontentement, pourquoi une réforme était nécessaire, et pourquoi celle qui est proposée s'apparente à une spoliation.



La retraite par répartition et par capitalisation

Le régime actuel, le **système par répartition**, s'apparente un peu avec l'escroquerie appelée "cavalerie", on demande à des particuliers de cotiser, et on paie les retraites avec les versements des travailleurs. Le système fonctionne, par ce que les actifs ne peuvent exiger qu'on leur rembourse ce qu'ils ont versé. S'ils pouvaient le faire, et le faisaient par défiance, il est sûr que toutes les caisses seraient en faillite !

C'est un système vertueux, car pour que les anciens puissent recevoir leur retraite, il faut le moins de chômage possible afin d'augmenter le nombre de cotisants et les sommes reçues.

Par contre la **retraite par capitalisation** part du principe que les actifs épargnent, et ces économies sont placées. Le produit de ces sommes énormes servent à payer les retraites. On appelle "**fond de pension**", ces sociétés financières gérant les milliards des futurs retraités.

Les ressources proviennent du profit et non travail. Les fonds de pension possèdent d'importants stocks d'actions, et sont décideurs dans un nombre important de multinationales. Logiquement, elles poussent les entreprises à être profitables, et dans ce but traquent les emplois inutiles, qui oblitérent les résultats d'exploitation. Ce système met en concurrence salariés et retraités, alors que le système par répartition rend les retraités solidaires des salariés.

Les banques sont intéressées à développer la retraite par capitalisation, car elles y voient une activité profitable pour elles-mêmes.

La retraite par point :



Le système actuel donne droit à la retraite aux personnes ayant atteint un certain âge, et ayant cotisées un certain nombre de trimestre. Le montant de la retraite est calculé sur les généralement sur les 25 meilleures années. Dans la fonction publique, la retraite est une fraction du dernier salaire, en général le mieux payé de la carrière, hors primes.

J'ai travaillé à France Telecom-Orange comme contractuel de droit public. J'avais des collègues fonctionnaires ayant les mêmes diplômes et même niveau de responsabilité que moi. Mon "indice", était supérieur au leur, mais mes primes inférieures, si bien qu'en fin d'année, nos revenus étaient comparables.

Pourquoi ? car ma retraite comme celle des salariés du privés était basée sur mes n meilleures années, primes comprises. Donc on me faisait plaisir en m'octroyant un bel indice. Par contre mes collègues fonctionnaires recevaient un gros pourcentage de leur dernier salaire comme retraite, alors, on les augmentait par des primes, ce qui permettrait d'éviter de leur verser une retraite trop importante, le moment venu. L'un dans l'autre nos retraites doivent probablement être comparables.

Le nouveau système est par point, toute sa vie active on cumule des points en fonction des montants versés. La valeur du point sera indexé sur les salaires, qui devraient en principe monter plus vite que les prix. Donc, **plus on travaillera longtemps, plus on accumulera de points, et plus la retraite sera importante.**

Il est prévu un âge pivot à 64 ans, en moyenne, les français partant à cet âge devraient avoir une retraite comparable à ce qu'ils auraient perçu ans l'ancien système.

Ce système a une grande faiblesse, car les débuts de carrière sont aujourd'hui pénibles, les jeunes enchaînés des emplois précaires, des stages pendant parfois des années, et cela pèsera sur le nombre de points acquis. A l'autre extrémité, on rechigne à employé les gens de plus de cinquante ans, surtout quand leur santé est déclinante. Beaucoup doivent se résigner a prendre des emplois moins payés, voir à vivre d'expédients en attendant l'âge de la retraite. Quand une entreprise ferme, reconvertir certaines personnes habituées à un travail peu qualifié et spécialisé est problématique.

Beaucoup de salariés pensent que le compte n'y est pas, et que leur retraite baissera.

Par ailleurs **on sait que les banques lorgnent sur le marché de l'épargne retraite**, et y voit une activité potentiellement très lucrative. Des rumeurs suggèrent qu'elles ne seraient pas étrangères à ces réformes, dont le but final serait d'inciter fortement les salariés à cotiser auprès d'elles à des retraites par capitalisation.



Les syndicats sont vent debout contre ces réformes

Des grèves paralysent la région parisienne, et perturbent tous les transports, elles canalisent tous les mécontentements, qui dépassent largement le cadre de la réforme des retraites. Il existe des très grands mécontentements parmi tous les fonctionnaires dont le point d'indice n'augmente pas, parmi le personnel hospitalier au bord de la crise de nerf, surtout dans les services d'urgence, parmi les enseignants, qui n'en peuvent plus des réformes pédagogiques leur retirant petit à petit tous les moyens indispensables pour assurer leur autorité etc...

Ces grèves ont lieu en décembre, mois stratégique pour le commerce, qui va souffrir, alors les clients se tourneront vers internet, et de nombreux magasins vont déposer leur bilan. L'an passé, c'était les gilets jaunes, cette année la retraite... il semble que le gouvernement fait exprès de lancer des réformes qui feront réagir juste avant Noël. Le gouvernement souhaite des concertations, mais ne souhaite rien changer sur le fond.

Réforme des retraites :

les «concertations»
ont commencé...



Et cela provoque des dommages colatéraux

Si beaucoup de français comprennent la colère des français, beaucoup d'autres ne comprennent pas pourquoi dans notre pays, il n'y a que la grève et les manifestations pour se faire entendre, à ce sujet je vous invite à lire le mot d'humeur de mon ami **Guy Gerbi**.

Les conséquences de ce mouvement social seront lourdes car elles pénalisent les transports, le tourisme sera pénalisé, ainsi que les achats dans les grandes villes. A Paris la circulation est problématique, sans transports en commun, les parisiens prennent leur voiture, ce qui entraîne des bouchons, et des temps de trajets rallongés. Dans de telles conditions, faute de temps, des consommateurs seront tenté d'acheter en ligne, certains y prendront goût, et ne retourneront plus dans les magasins. Cela a un effet désastreux sur l'urbanisme et les plaisirs de la ville. Les commerces disparaissent remplacés par des bureaux, des agences immobilières, ou pires des friches commerciales.

Aujourd'hui, 17 décembre, le bras de fer entre le gouvernement et les syndicats n'est pas terminé, les uns acceptent des modifications du projet à la marge, les autres demandent le retrait pur et simple, et l'exploration de nouvelles voies pour mener à l'équilibre, on espère sans trop y croire que l'intérêt de la France finira par l'emporter et qu'un compromis sera trouvé le plus vite possible.

ÉDOUARD PHILIPPE A RÉUSSI
À FAIRE L'UNANIMITÉ

CONTRE LA RÉFORME!



Une souffrance atavique de la France.

mercredi 18 décembre
2019



Les français font de leur président un roi, de son gouvernement une cour. Cette construction achevée, ils luttent contre ce roi et ce gouvernement. Il serait possible de parler à ce propos d'un complexe de 1789-1792.

Ce peuple ne serait pas sorti de ce moment de basculement. Il n'aurait peut-être même pas encore assumé le régicide. C'est une sorte de psychodrame permanent que jouent la France et les français. Peu importe que le président soit de droite, de gauche, qu'il incarne des valeurs républicaines. Peu importe que le gouvernement et son président appellent au dialogue pour sortir d'une contestation qui n'a plus rien de révolutionnaire.

La puissance pulsionnelle force les français et une partie de leurs représentants à rejouer sans fin un psychodrame de 1789-1792 au cours duquel la mise à mort de la figure du père (à travers le régicide de Louis XVI) non assumée ne permet pas la construction d'une société de dialogue et de recherche de consensus. Les différents corps sociaux se réclament toujours du droit de grève en oubliant qu'un droit n'est pas une obligation.

Dans un idéal de répartition, les pertes économiques causées par les grèves cumulées pendant une année, permettraient une redistribution des richesses dans laquelle chacun pourrait y trouver son compte. Il ne suffit pas de tuer le père, encore faut-il l'assumer. La France a encore une révolution à accomplir : entrer dans une société véritablement démocratique post-parricide.

Guy Gerbi (Cette réflexion de mon ami Guy reflète ses opinions personnelles, que je publie avec plaisir et affection, il faut le lire dans le contexte des manifestations actuelles contre les réformes du système de retraite)

